



restaurantscolaire@ville-coex.fr  
02.51.54.08.39

## MENU CANTINE

Du 1er au 19 décembre 2025

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 1er au 5 décembre	<b>Entrée</b>	Macédoine de légumes	Betteraves <b>BIO</b> et pomme Gala	<b>menu végétarien</b> Taboulé	Céleri rémoulade	Quiche lorraine
	<b>Plat</b>	Tartiflette Salade verte	Poisson de la criée Riz créole <b>BIO</b>	Croque au fromage Petits pois	Rôti de porc local Lentilles vertes <b>BIO</b>	Cordon bleu frais local Haricots verts <b>BIO</b>
	<b>Dessert</b>	Fruits	Fromage blanc avec son coulis	Fruits	Entremet à la vanille et biscuit	Fruit
Du 8 au 12 décembre	<b>Entrée</b>	Carottes râpées <b>BIO</b>	Avocats	Œuf mayonnaise	<b>menu végétarien</b> Potage de légumes	Saucisson à l'ail
	<b>Plat</b>	Haché de veau VVF Chou-fleur	Poisson du jour Pommes de terre au beurre	Chipo de porc Mougettes de Vendée	Pâtes <b>BIO</b> bolo végétarien	Nems au poulet Semeule de blé <b>BIO</b>
	<b>Dessert</b>	Compote de pommes	Yaourt <b>BIO</b>	Fruits	Liégeois au café	Fruits
Du 15 au 19 décembre	<b>Entrée</b>	Œuf mayonnaise	Terrine campagnarde Cornichons	Radis beurre	<b>REPAS</b>	Crêpe au fromage
	<b>Plat</b>	Jambon grill local Haricots beurre	Poisson du jour Épinards à la crème	Boulettes de veau VVF Riz <b>BIO</b>	<b>DE</b>	Boulettes de bœuf VIF Petit pois <b>BIO</b>
	<b>Dessert</b>	Fromage blanc <b>BIO</b>	Salade de fruits	Bûchette glacée et biscuit	<b>NOËL</b>	Clémentine

Les menus sont susceptibles d'être modifiés sous réserve d'approvisionnement

VBP : Viande Bovine issue de l'agriculture locale / Vendée VPV : Viande de porc issue de l'agriculture vendéenne VVF : Viande de Volaille locale ou Française VFF : Viande de Veau Française BIO : Issue de l'agriculture biologique (Vendée ou locale) \*:  
Poisson frais du jour selon arrivage journalier



Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO) nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, lait, fruits à coques, poissons, arachides, soja, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydrides sulfureux et sulfites en contenant de plus 10mg/kg ou 10mg/l, lupin, mollusques